

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 avril 2021 – 17h00

Délibération n°2021/26

Date de convocation : 13 avril 2021

Nombre de conseillers en exercice : 73

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le 21 avril à dix-sept heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Bertry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (53 titulaires et 4 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, OLIVIER Jacques, MOEUR Sébastien (S), MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres absents (10) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, TRIOUX COURBET Sandrine, DÉPREZ Marie-Josée, GERARD Jean-Claude, BONIFACE Patrice, BASQUIN Etienne, KEHL Didier, GOURAUD Francis, RICHEZ Jean-Pierre

Membres ayant donné procuration (10) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, GAVE Nathalie à OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul à GODELIEZ NICAISE Véronique, DUDANT Pierre-Henri à DOERLER-DESENNE Axelle, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BRICOUT Frédéric, POULAIN Bernard à BONIFACE Didier, PRUVOT Brigitte à RICHOMME Liliane, PLET Bernard à BACCOUT Fabrice, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2021/26 :

Portant subvention pour la création d'un parking au sein du pôle de santé du Pays de Matisse

Monsieur le Président expose :

Vu Articles L.1511-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Vu Article L. 1511-8 du CGCT

Vu Articles R. 1511-44 à 46 du CGCT

Vu Article L. 1434-4 du Code de la santé publique

Le territoire du Caudrésis-Catésis est caractérisé par des difficultés dans l'accès aux soins. Le pôle de santé du Pays de Matisse est l'unique centre hospitalier pour une densité de populationnelle de 66 000 habitants.

Suite à l'ouverture de l'Espace de Santé du Pays de Matisse et l'augmentation de l'activité hospitalière, de nombreuses réclamations des usagers ont été reçues concernant le manque de places sur les parkings actuels à la fois pour les patients, les visiteurs, proches et personnels.

Le centre Hospitalier souhaite donc transformer le terrain cadastrée AD10p,11,1348p sur environ 2 500 m² en parking pouvant accueillir les patients, visiteurs et personnels. Le coût total de l'équipement est de 280 000 € HT.

Afin de garantir la gratuité de celui-ci le centre Hospitalier sollicite l'intervention de la CA2C pour la soutenir dans ce projet à hauteur de 28% soit 80 000 euros.

Dans le cadre de sa compétence en gestion de parcs de stationnement mais aussi en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, (le Pôle de Santé du Pays de Matisse représentant un élément structurant majeur et un des premiers employeurs du Caudrésis-Catésis). La CA2C peut attribuer une aide visant à financer des structures participant à la permanence des soins.

L'aide prévue donnera lieu à la signature d'une convention conclue entre la collectivité et le centre hospitalier de Le Cateau précisant l'engagement pris par le bénéficiaire en contrepartie de l'aide accordée

Il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir :

- **Allouer la somme de 80 000 euros au centre hospitalier de Le Cateau dans le cadre de la création d'un nouveau parking améliorant ainsi les conditions d'accueil des patients, familles, visiteurs et personnels,**
- **Autoriser le Président à signer la convention d'objectif stipulant la gratuité de l'équipement,**
- **Précise que les crédits sont ouverts au BP 2021,**

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 26 avril 2021 et de la publication le
26 avril 2021

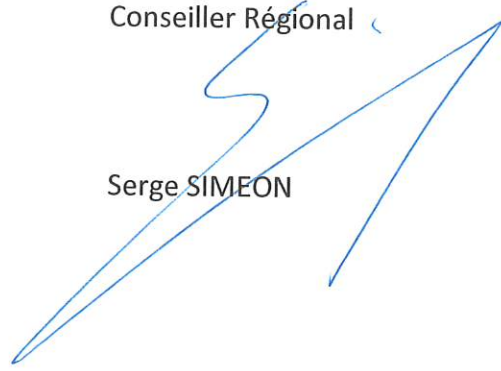
Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 26 avril 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON



IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.